



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

ACTIVITES PERISCOLAIRES ET PAUSE MERIDIENNE

Etablissement :

- Maternelle Paul Langevin
- Maternelle Daniel Féry
- Elémentaire Daniel Féry
- Elémentaire P&M Curie
- Elémentaire Louis Pasteur
- Classe de :

Nom et Prénom de l'enfant :

Sexe : Masculin Féminin

Adresse :

Code Postal : Ville :

Date et lieu de naissance : .../.../..... à



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX RESPONSABLES LEGAUX

Père Mère Tuteur

• Nom et Prénom :

• Profession :

Père Mère Tuteur

• Nom et Prénom :

• Profession :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE (DIFFERENTS DES PARENTS)

• Nom Prénom :

• Lien de parenté :

• N° de téléphone :/...../...../...../.....

VOTRE ENFANT EST INSCRIT POUR :

- La Pause Méridienne
- Le Périscolaire de 16h30 à 18h00
(Uniquement pour les écoles élémentaires)

Votre enfant fréquentera l'atelier périscolaire de 16h30 à 18h00 le :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Numéros de Téléphone :

Domicile :

...../...../...../...../.....

Mobile Mère :

...../...../...../...../.....

Mobile Père :

...../...../...../...../.....

Professionnel Mère :

...../...../...../...../.....

Professionnel Père :

...../...../...../...../.....

Email

.....
@.....

N° d'allocataire
CAF :

.....

Renseignements complémentaires

A remplir obligatoirement

Personnes autorisées à reprendre l'enfant :

Attention, seules les personnes dont les noms figurant ci-dessous, et sur présentation de leur carte d'identité, seront autorisées à reprendre l'enfant, merci de votre compréhension.

Nom Prénom	Lien de parenté	N° de téléphone

AUTORISATIONS PARENTALES	OUI	NON
Autorisation photos : J'autorise l'équipe à prendre en photo mon enfant à des fins pédagogiques (activités, presse, réseaux sociaux ...)		
Autorisation d'urgence : J'autorise le personnel à prendre les mesures d'urgence nécessaires (hospitalisation, pompiers, SAMU ...) et à être transporté dans les véhicules des membres de la direction en cas de nécessité.		
Autorisation activités sportives : J'autorise mon enfant à participer aux activités sportives.		
Autorisation de repartir seul : J'autorise mon enfant à repartir seul après les activités périscolaires.		

Cadre réservé à la municipalité

Documents obligatoires :

- Photocopie du carnet de vaccination (à jour)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Attestations de travail des deux parents (Pause Méridienne)
- Justificatif de domicile

Je certifie exacts les renseignements ci-dessus.

Fait à Fresnes sur Escaut le/...../201..

Signature